

ANNEXE RELATIVE A L'INVENTAIRE DES VOLUMES D'HUILES ET LIQUIDES ORGANIQUES EDF ET PLAN D'ACTIONS ASSOCIE

Les huiles et liquides organiques qu'EDF détient proviennent de tous les types de chantiers liés à l'exploitation, à la maintenance ou au démantèlement sur l'ensemble des sites en fonctionnement et en démantèlement. La production de ces déchets est régulière et pérenne. Ces huiles et liquides organiques peuvent être traités par incinération dans l'installation Centraco, exploitée par Cyclife France. Ils ne présentent pas de problématique particulière de prise en charge liée à une éventuelle contamination en émetteurs alpha.

Les quantités d'huiles et de liquides organiques entreposés sur l'ensemble des sites EDF à fin 2021 représentaient le volume de 325 m³ tel que déclaré à l'Inventaire National.

Bien qu'à l'instar des autres typologies de déchets, une évacuation en ligne soit privilégiée, cette dernière doit dans certains cas être temporisée :

- pour disposer des volumes suffisants à l'optimisation des transports (remplissage d'une citerne, quantité de fûts transportables dans un conteneur 20 pieds, ...),
- pour procéder à des caractérisations complémentaires, à un prétraitement et / ou à un reconditionnement (suite à l'évolution des spécifications de la filière de traitement par exemple).

Dans tous les cas, ces déchets ne présentent pas de problématique particulière pour leur prise en charge à Centraco.